Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4





# Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	The Racev Western F	•				
Date Vendredi 7		janvier 2022	Heure	de départ	16 h 50	
Conditions Couvert météorologiques (Temp. : -1		0 °C)				
État de la piste	Neige (Var	Neige (Variante 2 s)				
Nombre de courses	10	Nombre de course: 2 J de qualification	Nombre total 75 d'inscriptions			
Paris mutuels	\$377,013					
Contact vétérinair e	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite d l'enquê		Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Don Lawrence	AI Stiff	Jeff Minler (à distance)

#### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### BUREAU

Décision #1533099

Comme l'appel a été abandonné, Marc St Louis Jr a été donc trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01 (a) (changer de ligne ou de position, dévier vers l'intérieur ou l'extérieur, aller vers l'intérieur ou l'extérieur à tout moment de la course de manière à forcer un cheval à réduire son allure ou à forcer un autre conducteur à changer de parcours, à ramener son cheval ou à faire une sortie). Il se voit imposer une suspension de conduite de 3 jours consécutifs, à être purgée les 15, 16 et 17 janvier 2022.

Scott Coulter a été autorisé à se retirer des 5 courses prévues pour ce soir.

### Courses:

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Le #5, "Wishful Glide", (Loic Gueriel), arrivé en 6<sup>e</sup> position, a été placé en 7<sup>e</sup> position pour un bris d'allure prolongé (plus de 25 foulées).

Course 3 – Rien à signaler.

Le #3, "Tomitta Bayama", (Lorne House), a fait un bris d'allure dans le dernier droit. Le #6, "Arsenal De Chafra", (Samuel Fillion), a été signalé dans la statistique avec obstruction. Aucun placement n'est requis.

## Course 4 - Enquête

Le #3, "Shop Project", (Andy Moore), s'était rendu à l'intérieur des deux pylônes consécutifs après le poteau de ¾ de mille. Il n'a pas été dépassé à la ligne d'arrivée. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <a href="https://youtu.be/qG2EsPApSQA">https://youtu.be/qG2EsPApSQA</a>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Le #6, "Peter Crown", (Ryan Desroche), a terminé la course avec de l'équipement brisé (entraves trotteuses).

# Course 10 - Enquête

Le #8, "All The Trimmins", a fait un bris d'allure après le départ. Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure de la CAJO n'a été commise.

Lien pour la vidéo d'enquête – <a href="https://youtu.be/Qusxt4uy\_dU">https://youtu.be/Qusxt4uy\_dU</a>